

INSCRIPTION SCOLAIRE ADMINISTRATIVE ECOLES PUBLIQUES

Année scolaire 2021-2022

DATE D'ENTRÉE A L'ECOLE SOUHAITÉE :

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1

NOM, Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tel domicile :

Tel portable :

Tel professionnel :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

N° allocataire CAF /MSA :

E-Mail de contact :

Responsable légal 2

NOM, Prénom :

Adresse si différente du Responsable 1 :

.....

.....

Tel domicile :

Tel portable :

Tel professionnel :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

N° allocataire CAF /MSA (si différent) :

E-Mail de contact :

SITUATION FAMILIALE

Mariés

Vie maritale

Pacsés

Séparés

Divorcés

Veuf(ve)

Si vous êtes séparés ou divorcés indiquez le mode de garde :

Garde Père

Garde Mère

Garde Alternée

précisez le rythme :

ENFANT

NOM :

Sexe : F M

Prénom :

Problème de santé à signaler :

Date de naissance :

.....

Lieu de naissance :

Était-il scolarisé ? Nom et adresse de l'école :

Département de naissance :

.....

.

.....

INSCRIPTION

Date inscription : Rentrée septembre 2021

Autres (Précisions) :

Classe demandée :

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

Livret de famille intégral

Carnet de santé (vaccinations)

Justificatif récent de domicile

Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(é),, représentant légal de l'enfant :

Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir la Mairie et l'école fréquentée par mon enfant de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale, ...)

Reconnais avoir pris connaissance et accepte que les informations recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Sèvremoine ou par courriel à viescolaire@sevremoine.fr

Fait à ,

Signature(s)

Le,

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

<input type="checkbox"/> Ecole maternelle Pablo Picasso SAINT MACAIRE EN MAUGES <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Victor Hugo SAINT MACAIRE EN MAUGES <input type="checkbox"/> Ecole primaire Les Peupliers SAINT ANDRÉ DE LA MARCHE <input type="checkbox"/> Ecole primaire St Exupéry SAINT CRESPIN SUR MOINE <input type="checkbox"/> Ecole primaire Pierre & Marie Curie SAINT GERMAIN SUR MOINE <input type="checkbox"/> Ecole primaire l'Oiseau de feu MONTFAUCON-MONTIGNÉ <input type="checkbox"/> Ecole primaire Vivaldi TILLIÈRES	Affectation validée le : P/o le Maire, l'Elu en charge de l'Enfance Jeunesse
---	---

IMPORTANT À LIRE :

Cette INSCRIPTION ADMINISTRATIVE est obligatoire pour une première inscription dans une école publique de SEVREMOINE.

En fonction de votre lieu de résidence sur la commune, le rattachement à une école publique est appliqué dans le cadre d'une sectorisation décidée par le Conseil Municipal.

La sectorisation est la suivante :

Ecole maternelle Pablo Picasso SAINT MACAIRE EN MAUGES (Directrice Mme MALLET, 02/41/55/33/28) : quartiers St Macaire en Mauges, La Renaudière, Le Longeron.

Ecole élémentaire Victor Hugo SAINT MACAIRE EN MAUGES (Directrice Mme DEVISSCHER 02/41/55/33/93) : quartiers St Macaire en Mauges, La Renaudière, Le Longeron.

Ecole primaire Les Peupliers SAINT ANDRÉ DE LA MARCHE (Directrice Mme STEVENAZZI 02/41/55/37/92) : quartier St André de la Marche.

Ecole primaire St Exupéry SAINT CRESPIN SUR MOINE (Directrice Mme VÉJUX GRILLOT 02/41/56/36/91) : quartiers St Crespin S/Moine, Torfou.

Ecole primaire Pierre & Marie Curie SAINT GERMAIN SUR MOINE (Directrice Mme FARÈS 02/41/64/63/69) : quartier St Germain S/Moine.

Ecole primaire l'Oiseau de feu MONTFAUCON-MONTIGNÉ (Directeur Mr MASSON 02/41/64/60/12) : quartiers Roussay, Montfaucon-Montigné.

Ecole primaire Vivaldi TILLIÈRES (Directrice Mme RIO 02/41/70/47/11) : quartier Tillières.

Après avoir procédé à cette inscription en Mairie, vous devez prendre contact avec le directeur de l'école, afin de clore définitivement l'inscription de votre enfant.

A noter que cette inscription administrative ne confirme en rien la validation de la scolarisation de votre enfant. C'est le directeur de l'école qui confirmera l'inscription définitive.

Retour du dossier, renseignements et information :
Service Enfance Jeunesse (viescolaire@sevremoine.fr et 02/41/55/36/76)